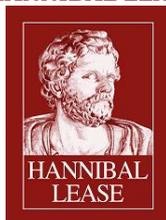


HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 55 000 000 dinars divisé en 11 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées

Identifiant Unique : 0766895F

Siège Social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460

E-mail : commercial@hannibalease.com.tn

Hannibal Lease est notée B+(tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 18/10/2022

NOTE D'OPERATION MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION DE L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2023-01 »

DE 30 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 40 000 000 DINARS EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Prix de l'Emission : 100 dinars

L'emprunt sera réparti comme suit

Catégories	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	10,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,60%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note « B+(EXP)(tun) »* par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20/01/2023

Visa **23/1092** du **26 JAN. 2023** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.
Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable Chargé de l'Information

Mr Foued BOUAZRA

Directeur d'Audit Interne de Hannibal Lease

Tél : 71 139 400

Fax : 71 139 460

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage,
Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac
Tél : 71 137 600 - Fax : 71 960 903

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération et du document de référence « HL 2023 » enregistré par le CMF en date du **26/01/2023** sous le N° **23/001**.

La présente note d'opération et le document de référence « HL 2023 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Janvier 2023

* Une notation définitive par l'agence Fitch Ratings sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur son site internet : www.fitchratings.com/



Sommaire

Flash sur l’Emprunt Obligataire « HL 2023-01 »	3
Chapitre 1 – Responsable de la note d’opération	6
1-1 Responsable de la note d’opération	6
1-2 Attestation du responsable de la note d’opération	6
1-3 Attestation de l’intermédiaire en bourse chargé de l’opération	6
1-4 Responsable de l’information	7
Chapitre 2- Renseignements concernant l’opération	8
2.1. Renseignements relatifs à l’émission	8
2.1.1. Décision à l’origine de l’émission	8
2.1.2. Renseignements relatifs à l’opération.....	8
2.1.3. Période de souscription et de versement	8
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public.....	9
2.1.5. But de l’émission	9
2.2. Caractéristiques des titres émis	9
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres.....	9
2.2.2. Prix de souscription, prix d’émission et modalités de paiement.....	9
2.2.3. Date de jouissance en intérêts	9
2.2.4. Date de règlement	9
2.2.5. Taux d’intérêt	9
2.2.6. Intérêts	10
2.2.7. Amortissement et remboursement	10
2.2.8. Prix de remboursement.....	12
2.2.9. Paiement.....	12
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :.....	12
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l’emprunt	13
2.2.12. Garantie	13
2.2.13. Mode de placement.....	13
2.2.14. Notation.....	13
2.2.15. Organisation de la représentation des obligataires	14
2.2.16. Fiscalité des titres.....	14
2.3. Renseignements généraux	14
2.3.1. Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations.....	14
2.3.2. Marché des titres	14
2.3.3. Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING.....	15
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige	15
2.3.5. Risque lié à l’émission du présent emprunt obligataire :	15
Bulletins de souscription	16

Flash sur l'Emprunt Obligataire « HL 2023-01 »

L'emprunt obligataire « **HL 2023-01** » est émis pour un montant de 30 000 000 dinars, susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars, divisé en 300 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portés à un maximum de 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

L'emprunt est constitué de deux catégories émises selon les conditions suivantes :

Catégories	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	10,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,60%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année

Dénomination de l'emprunt	« HL 2023-01 »
Montant	30 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximal de 40 000 000 dinars.
Nombre d'obligations à émettre	300 000 obligations susceptibles d'être portés à 400 000 obligations. Le nombre d'obligations par catégorie sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.
Nominal	100 dinars par obligation.
Forme des obligations	Les obligations sont nominatives.
Prix d'émission	100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.
Prix de remboursement	100 dinars par obligation.
Date de jouissance en intérêts	Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à compter de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 27/03/2023 , seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 27/03/2023 .
Taux d'intérêt	Les obligations du présent emprunt « HL 2023-01 » seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur selon la catégorie : <ul style="list-style-type: none"> • Catégorie A : taux fixe de 10,75% ; • Catégorie B : taux variable de TMM+2,60% ;
Durée	Les obligations sont émises pour 5 ans (catégorie A et catégorie B).
Durée de vie moyenne	3 ans pour les deux catégories A et B.
Duration (Taux fixe)	2,639 années ;
Taux de rendement actuariel (taux fixe)	Catégorie A : 10,75% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
Marge actuarielle (Taux variable)	Catégorie B : 2,60% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

Amortissement	<p>Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la 1ère année pour les deux catégories.</p> <p>L'emprunt sera amorti en totalité le 27/03/2028 pour les deux catégories.</p>
Souscriptions et versements	<p>Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 10/02/2023 auprès de MAC SA – Intermédiaire en bourse, sis au Green Center- Rue du lac constance-Les berges du Lac.</p> <p>L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'émission page 13).</p>
Clôture des souscriptions	<p>Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées au plus tard le 27/03/2023. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.</p> <p>En cas de non placement intégral de l'émission au 27/03/2023, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.</p> <p>Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.</p>
Paiement	<p>Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 27/03 de chaque année.</p> <p>Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 27/03/2024 pour les deux catégories.</p> <p>Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.</p>
Régime Fiscal	<p>Droit commun régissant la fiscalité des obligations.</p>
Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue des registres des obligations	<p>L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par MAC SA, intermédiaire en bourse.</p> <p>L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.</p>
Garantie	<p>Le présent emprunt obligataire « HL 2023-01 » n'est assorti d'aucune garantie particulière.</p>
Notation de la société	<p>Le 18/10/2022, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribué à « Hannibal Lease » de « B+(tun) » avec perspective stable et la note nationale à court terme de « B (tun) ».</p>
Notation de l'emprunt	<p>L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 20/01/2023 une notation provisoire à long terme « B+(EXP) (tun) » à l'emprunt obligataire « HL 2023- 01 » objet de la présente note d'opération.</p> <p>Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com</p>
Cotation en bourse	<p>Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.</p>

Prise en charge par TUNISIE CLEARING	Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.
Mode de représentation des obligataires	Droit commun régissant la représentation des obligataires.
Tribunaux compétents en cas de litige	Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.
Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Chapitre 1 – Responsable de la note d'opération

1-1 Responsable de la note d'opération

Monsieur Mohamed Hechmi DJILANI
Directeur Général de Hannibal Lease

1-2 Attestation du responsable de la note d'opération

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Mohamed Hechmi DJILANI
Directeur Général de Hannibal Lease

HANNIBAL LEASE
Rue du lac Lamouh Les Berges du Lac
Tunis 1053
Tél.:71 139 400- Fax.:71 965 222

1-3 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la note d'opération. »

MAC SA
Le Directeur Général
Monsieur Mourad BEN CHAABANE



1-4 Responsable de l'information

Mr Foued BOUAZRA

Directeur d'Audit Interne de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Leman les Berges du Lac
Tunis 1053
Tél.:71 139 400 - Fax.: 71 965 222

La notice légale est publiée au JORT N° 14 du 04/02/2023

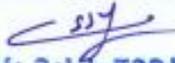


Conseil du Marché Financier

Visa n° ~~18~~ 23 / 1092 26 JAN. 2023

Délibéré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

Le Président du Conseil du Marché Financier


Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2- Renseignements concernant l'opération

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le **26/04/2022** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2022 et 2023 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **19/01/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire dont les modalités et les conditions sont les suivantes :

- a. Montant de l'emprunt obligataire** : 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximal de 40 000 000 dinars.
- b. Nominal de l'obligation** : 100 dinars par Obligation ;
- c. Forme d'Obligation** : Les obligations sont nominatives ;
- d. Prix d'émission** : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- e. Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux différents selon la catégorie :
- Catégorie A : taux fixe de 10,75% brut l'an ;
 - Catégorie B : taux variable de TMM+2,60% brut l'an.
- f. Durée** : 5 ans pour les deux catégories A et B ;
- g. Amortissement normal** : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour les deux catégories.

2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération

Montant nominal de l'emprunt

L'emprunt obligataire « **HL 2023-01** » est d'un montant de 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximal de 40 000 000 dinars, divisé en 300 000 obligations, susceptibles d'être porté à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **HL 2023-01** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Produit brut et net de l'emprunt

Le produit brut du présent emprunt est de 30 000 000 DT susceptible d'être porté à un montant maximal de 40 000 000 dinars. Les commissions de placement s'élèvent à 270 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 25 000DT, les frais de la BVMT sont de 13 500* DT, les frais de TUNISIE CLEARING pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à 26 118DT[†], les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies...etc, sont estimés à 7 000DT, soit un total de frais approximatifs de 341 618 DT et un produit net de l'emprunt de 29 658 382 DT.

Désignation	Montant Global (en DT)	Montant par obligation (en DT)
Produit Brut	30 000 000	100
Frais globaux [‡]	341 618	1,138
Produit Net	29 658 382	98,86

2.1.3. Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10/02/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **27/03/2023**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

* L'estimation de ces frais repose sur l'hypothèse que la jouissance et l'introduction de l'emprunt objet de la note d'opération interviendront au 1^{er} trimestre 2023.

† Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à 1 / 2 à taux fixe et 1/2 à taux variable.

‡ Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 dinars et sont donnés à titre indicatif sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF qui est calculée automatiquement sur la base du montant maximum de l'emprunt. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêt à taux variable et à taux fixe.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt. (cf. Notation de l'emprunt page 13).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de **400 000** obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **27/03/2023**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **10/02/2023** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

2.1.5. But de l'émission

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires à l'exploitation d'Hannibal Lease.

2.2. Caractéristiques des titres émis

2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : HL 2023-01

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : Nominatives.

Législation sous laquelle les titres sont créés : les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : livre 4 - titre premier, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse), mentionnant la catégorie choisie ainsi que la quantité y afférente.

2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3. Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27/03/2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **27/03/2023**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

2.2.4. Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5. Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

Taux fixe : Taux annuel brut de **10,75%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :**

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) **+2,60%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 260 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de **Mars de l'année N-1** au mois de **février de l'année N**.

2.2.6. Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **27/03** de chaque année.

La dernière échéance pour les obligations des deux catégories A et B est prévue pour le **27/03/2028**.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 Dinars

Le montant total des intérêts serait de **9 675 000** Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de 10,75%.

Le montant total des intérêts au cas où l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de TMM+2,60% (en considérant un taux nominal de **9,384%** calculé sur la base de la moyenne de TMM du mois de janvier 2022 au mois de décembre 2022, à titre indicatif), devrait s'élever à **8 445 600** Dinars

2.2.7. Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories.

L'emprunt sera amorti en totalité le **27/03/2028** pour les deux catégories.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable.

Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 2,60% (soit la moyenne du TMM+2,60%).

Pour les besoins de calcul, le taux retenu correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de janvier 2022 au mois de décembre 2022) soit 6,784% majorée d'une marge de 2,60%, soit 9,384%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Montant de l'emprunt	: 30 000 000 DT susceptible d'être portées à 40 000 000 DT.
Nombre d'obligations	: 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations.
Valeur nominale de l'obligation	: 100 dinars
Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en bourse	: 27/03/2023
Date du premier remboursement en capital	: Catégorie A et Catégorie B : 27/03/2024
Date du premier paiement des intérêts	: Catégorie A et Catégorie B : 27/03/2024
Date de la dernière échéance	: Catégorie A et Catégorie B : 27/03/2028
Amortissement normal	: Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions correspondant à 20 dinars par obligation.
Taux d'intérêt nominal	: Catégorie A : Taux fixe de 10,75% brut l'an Catégorie B : Taux variable de TMM +2,60%, soit un taux d'intérêt de 9,384% brut par an. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois de janvier 2022 au mois de décembre 2022 majorée de 2,60% (à titre indicatif).

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Évolution du TMM durant les cinq dernières années :

	2018	2019	2020	2021	2022
Janvier	5,530	7,240	7,810	6,150	6,190
Février	5,610	7,280	7,840	6,230	6,250
Mars	6,040	7,900	7,350	6,230	6,260
Avril	6,500	7,860	6,800	6,250	6,260
Mai	6,390	7,830	6,800	6,250	6,600
Juin	6,720	7,830	6,800	6,260	7,010
Juillet	7,250	7,830	6,820	6,290	7,020
Août	7,250	7,830	6,790	6,260	7,030
Septembre	7,290	7,820	6,760	6,250	7,030
Octobre	7,270	7,810	6,300	6,240	7,230
Novembre	7,250	7,800	6,130	6,250	7,270
Décembre	7,240	7,810	6,120	6,250	7,260

Source : BCT

Pour toutes les catégories, on suppose que l'emprunt a été souscrit pour un montant de 30 000 000 DT :

- ✓ Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la Catégorie A au taux Fixe :

- Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe (10,75%) :

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2023	30 000 000				
2024		6 000 000	24 000 000	3 225 000	9 225 000
2025		6 000 000	18 000 000	2 580 000	8 580 000
2026		6 000 000	12 000 000	1 935 000	7 935 000
2027		6 000 000	6 000 000	1 290 000	7 290 000
2028		6 000 000	0	645 000	6 645 000
Total		30 000 000		9 675 000	39 675 000

- Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe (10,75%) :

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2023	100,000				
2024		20,000	80,000	10,750	30,750
2025		20,000	60,000	8,600	28,600
2026		20,000	40,000	6,450	26,450
2027		20,000	20,000	4,300	24,300
2028		20,000	0,000	2,150	22,150
Total		100,000		32,250	132,250

✓ **Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la Catégorie B au taux Variable :**

- **Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable de TMM+2,60% (9,384% à titre indicatif)**
En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2023	30 000 000				
2024		6 000 000	24 000 000	2 815 200	8 815 200
2025		6 000 000	18 000 000	2 252 160	8 252 160
2026		6 000 000	12 000 000	1 689 120	7 689 120
2027		6 000 000	6 000 000	1 126 080	7 126 080
2028		6 000 000	0	563 040	6 563 040
Total		30 000 000		8 445 600	38 445 600

- **Tableau d'amortissement par obligation au taux variable de TMM+2,60% (9,384% à titre indicatif)**
En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2023	100,000				
2024		20,000	80,000	9,384	29,384
2025		20,000	60,000	7,507	27,507
2026		20,000	40,000	5,630	25,630
2027		20,000	20,000	3,754	23,754
2028		20,000	0,000	1,877	21,877
Total		100,000		28,152	128,152

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 000 000 dinars.

Hannibal Lease s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 000 000 dinars.

2.2.8. Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9. Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **27/03** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital aura lieu le **27/03/2024** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de **10,75%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **décembre 2022** à titre indicatif, qui est égale à **6,784%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la

durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **9,384%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,60%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

- **Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire « **HL 2023-01** » sont émises sur une durée de **5 ans** pour les deux catégories ;

- **Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour les deux catégories.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = (\sum t * F_t / (1+i)^t) / \sum F_t / (1+i)^t$$

Où : T est le nombre de périodes

F_t est le flux de la période t

i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de la Catégorie A de cet emprunt est de **2,639 années**.

2.2.12. Garantie

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

2.2.13. Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne.

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

2.2.14. Notation

Notation de la société :

Le 18/10/2022, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribué à « Hannibal Lease » de « **B+(tun)** » avec perspective stable et la note nationale à court terme de « **B (tun)** ».

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/hannibal-lease-sa-86321712>

Hannibal Lease s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **20/01/2023** une notation provisoire à long terme « **B+(EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire « **HL 2023- 01** » objet de la présente note d'opération.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard l'Intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

2.2.15. Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.16. Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par l'article 52 c du code de l'IRPP et de l'IS, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

2.3. Renseignements généraux

2.3.1. Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.

2.3.2. Marché des titres

Il existe au début du mois de janvier 2023, treize (13) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- ✓ HL 2015/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- ✓ HL 2016/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- ✓ HL 2017/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- ✓ HL 2017/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- ✓ HL 2017/3 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 8,00% et/ou TMM+2,40% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,25%.
- ✓ HL 2018/1 subordonné : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 8,3% et/ou TMM+2,1% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,5% ;
- ✓ HL 2018/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,15% et/ou TMM+3,5% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,5% ;

- ✓ HL 2020/1 : emprunt obligataire sans recours à l'Appel Public à l'Epargne pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,25%.
- ✓ HL 2020/2 : Catégorie A pour un montant global de maximum 5MDT : pour une durée de 5 ans à moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées en Bourse et un taux d'intérêt annuel de 10,6% et/ou TMM+3% Catégorie B : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel 10,6% et/ou TMM+3% Catégorie C : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel 10,7% et/ou TMM+3,25%.
- ✓ HL 2020/3 : Catégorie A pour un montant global de maximum 5MDT : pour une durée de 5 ans à moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées en Bourse et un taux d'intérêt annuel de 10,3% et/ou TMM+3% Catégorie B : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel 10,3% et/ou TMM+3%.
- ✓ HL 2021/1 : subordonné : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10% et/ou TMM+3,25% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 10,1% et/ou TMM+3,5%.
- ✓ HL 2022/1 : : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 9,6% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 9,8%.
- ✓ HL 2022/1 : subordonné : emprunt obligataire sans recours à l'Appel Public à l'Epargne pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,25%.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'admission de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3. Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **HL 2023-01** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 55 000 000 dinars divisé en 11 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Identifiant Unique : 0766895F

Siège Social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemna - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 18/01/2018

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée B+(tun) à long terme avec perspective stable et B(tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 18/10/2022**EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2023-01 »**

D'UN MONTANT DE 30 000 000 DE DINARS, DIVISE EN 300 000 OBLIGATIONS SUSCEPTIBLE D'ÊTRE PORTE A 40 000 000 DE DINARS DIVISE EN 400 000 OBLIGATIONS DE 100 DINARS CHACUNE

Prix de l'Emission : 100 dinars

EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE

Catégories	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	10,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,60%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note « B+(EXP) (tun) » à long terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20/01/2023

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/04/2022

Délibération du Conseil d'Administration du 19/01/2023

Visa du Conseil du Marché Financier N° 23 / 1092

26 JAN. 2023

Notice légale publiée au JORT n° 14 du 01/02/2023

Bulletin de souscription n°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & Prénom ¹ : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	
Nationalité :	Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N° :	Délivrée le :/...../.....
Profession/activité :	
Adresse : Code postale : Pays : Tel :	
Agissant pour le compte (1) : <input type="checkbox"/> De moi-même	
<input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu du pouvoir donné en date du et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente	
Identité du mandat :	
Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne Morale
Nom & Prénom :	Raison sociale :
Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	Identifiant unique :
N° :	Délivrée le :/...../.....
Profession/activité :	
Adresse : Code postale : Pays : Tel :	

Déclare (ons) souscrire à :

-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 » de la Catégorie A au taux d'intérêt fixe de 10,75% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 » de la Catégorie B au taux d'intérêt variable de TMM+2,60% sur 5 ans ;

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 27/03/2023 seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 27/03/2023 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus pour les deux catégories A et B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « HL 2023 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre, forme et catégories d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :

- En espèces
- Par chèque n° tiré suragence
- Par virement en date dueffectué sur mon (notre) compte n°ouvert chez

La somme de (en toutes lettres)représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 » de la catégorie A au taux d'intérêt fixe de 10,75% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 » de la catégorie B au taux d'intérêt variable de TMM+2,60% sur 5 ans ;

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez³en (1) Gestion libre compte géré**Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, Le second servant de souche⁴**

Tunis, le

Signature

¹ Cocher la case correspondante² Remplir la ligne appropriée³ Indiquer le nom du dépositaire⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 55 000 000 dinars divisé en 11 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Identifiant Unique : 0766895F

Siège Social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 18/01/2018

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée B+(tun) à long terme avec perspective stable et B(tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 18/10/2022**EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2023-01 »**

D'UN MONTANT DE 30 000 000 DE DINARS, DIVISE EN 300 000 OBLIGATIONS SUSCEPTIBLE D'ÊTRE PORTE A 40 000 000 DE DINARS DIVISE EN 400 000 OBLIGATIONS DE 100 DINARS CHACUNE

Prix de l'Emission : 100 dinars

EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	10,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,60%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note « B+(EXP) (tun) » à long terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20/01/2023

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/04/2022

Délibération du Conseil d'Administration du 19/01/2023

Visa du Conseil du Marché Financier

№ 23 / 1092

26 JAN. 2023

Notice légale publiée au JORT n° 14 du 01/02/2023

Bulletin de souscription n°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & Prénom ¹ : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	
Nationalité :	Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N°	Délivrée le :/...../.....
Profession/activité :	
Adresse : Code postale : Pays : Tel :	
Agissant pour le compte (1) : <input type="checkbox"/> De moi-même	
<input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu du pouvoir donné en date du et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente	
Identité du mandat :	
Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne Morale
Nom & Prénom :	Raison sociale :
Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	Identifiant unique :
N°	Délivrée le :/...../.....
Profession/activité :	
Adresse : Code postale : Pays : Tel :	

Déclare (ons) souscrire à :

-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 » de la Catégorie A au taux d'intérêt fixe de 10,75% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 » de la Catégorie B au taux d'intérêt variable de TMM+2,60% sur 5 ans ;

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 27/03/2023 seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 27/03/2023 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus pour les deux catégories A et B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « HL 2023 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre, forme et catégories d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :

- En espèces
- Par chèque n° tiré sur agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 » de la catégorie A au taux d'intérêt fixe de 10,75% sur 5 ans ;
-obligations nominatives de l'emprunt obligataire « HL 2023-01 » de la catégorie B au taux d'intérêt variable de TMM+2,60% sur 5 ans ;

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) Gestion libre compte géré
Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
Le second servant de souche⁴
 Tunis, le

Signature

¹ Cocher la case correspondante² Remplir la ligne appropriée³ Indiquer le nom du dépositaire⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »